

# DES CHEVAUX DE CAVALERIE,

ET DE

LA RÉGÉNÉRATION DE NOS RACES CHEVALINES,

PAR LE P<sup>CE</sup> DE LA MOSKOWA,

CAPITAINE AU 5<sup>e</sup> HUSSARDS.

Breeding from animals whose pedigrees are not spotless, whose race is not pure from diseases and infirmities as well as celebrated, is worse than folly, and never can be productive of any thing but disappointment and mortification.

*A north Countryman . On Breeding Stallions.*

---

PARIS,

BOSSANGE PÈRE, LIBRAIRE DU ROI,

RUE RICHELIEU, n<sup>o</sup> 60.

A LEIPZIG, MÊME MAISON.

M DCCC XXXIII.

9/16

Mano bras.

6 ps

DES CHEVAUX  
DE CAVALERIE,

ET DE

LA RÉGÉNÉRATION DE NOS RACES CHEVALINES.

PARIS,

DES CHEVAUX

DE CAVALERIE,

ET DE LA MANÈGE DE NOS RACES CHEVALES.

---

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

RUE JACOB, N° 24.

---

DES CHEVAUX  
DE CAVALERIE,

ET DE

LA RÉGÉNÉRATION DE NOS RACES CHEVALINES,

PAR LE P<sup>CE</sup> DE LA MOSKOWA,

CAPITAINE AU 5<sup>e</sup> HUSSARDS.

Breeding from animals whose pedigrees are not spotless, whose race is not pure from diseases and infirmities as well as celebrated, is worse than folly, and never can be productive of any thing but disappointment and mortification.

A north Countryman . *On Breeding Stallions.*

PARIS,

BOSSANGE PÈRE, LIBRAIRE DU ROI,

RUE RICHELIEU, N<sup>o</sup> 60.

A LEIPZIG, MÈME MAISON.

M DCCC XXXIII.



Libris 812665





JE ne me dissimule pas qu'au milieu des graves circonstances du moment, le sujet que je traite pourra paraître d'un médiocre intérêt; car les questions économiques, celles du moins dont l'importance n'est pas évidente pour chacun, n'ont pas le privilège d'intéresser long-temps l'attention publique.

Cependant, il faut le dire, si l'on continue à laisser tomber dans l'oubli notre industrie chevaline, si les Chambres, dont cela dépend, ne lui apportent pas promptement un secours efficace, dans quelques années les faibles ressources de la France, en chevaux de selle, seront totalement épuisées, et il ne nous restera aucun moyen de remonter notre cavalerie dans le cas où une guerre un peu sérieuse viendrait à en éclaircir les rangs.

Je n'ai pas besoin de rappeler ici l'utilité de la cavalerie dans une armée; l'on sait que son absence a rendu infructueuses nos victoires de 1813, amené la campagne de 1814 et les désastres qui en ont été la suite: sans une bonne cavalerie, les opérations militaires ne peuvent être ni préparées ni achevées, et si nous n'assurons pas à nos armées cet élément indispensable de succès, que deviendront les garanties de notre indépendance?

L'on voit que le sujet est grave, puisqu'il touche à des intérêts d'un ordre aussi élevé que l'indépendance du sol; il est facile de sentir d'ailleurs qu'il est loin d'être indifférent à la prospérité de notre industrie. Je ne désespère donc pas qu'à ces différents titres il soit jugé digne de quelque attention.

Chaque année, environ 25 mille chevaux sont importés en France pour une somme que M. le général Tirlet a évaluée à 15 millions. Ces chevaux sont fournis par le Hanovre, le Meklenbourg et les provinces transrhénanes, au grand préjudice de notre commerce. Or, avec tout cela, le gouvernement n'accordant que 390 francs



pour une remonte de cavalerie légère, et ne payant les chevaux de grosse cavalerie que dans la même proportion, l'on sentira que nous n'obtenons encore que le rebut des marchés étrangers.

Qu'on évalue, en effet, les droits d'entrée, les frais de route et le bénéfice raisonnable du vendeur, et l'on se fera une idée de la modicité du prix auquel nos chevaux de remonte sont acquis sur les marchés de la Prusse et du Hanovre.

Et remarquons que c'est à la même source, mais avec des conditions beaucoup plus avantageuses, que puisent pour l'entretien de leur cavalerie nos voisins d'outre-Rhin, que nous pouvons peut-être un jour être appelés à combattre.

Cependant les chevaux qui viennent d'Allemagne sont encore ce qu'il y a de moins mauvais dans nos régiments.

Aussi possédons-nous la cavalerie la plus mal montée de l'Europe.

Pour y remédier, il n'y a qu'un moyen, c'est de donner en France à la production des chevaux d'espèce légère ou de cavalerie le développement dont elle est susceptible sur notre sol éminemment favorable à l'élevage des animaux.

Je vais exposer en peu de mots les méthodes propres, selon moi, à accélérer ce développement.



la même proportion. L'on sentira que nous n'ar-  
rêtons encore que le début des marches étran-  
gères.  
Qu'on examine, en effet, les droits d'entrée, les  
taux de route et le pénible raisonnement du ven-  
deur, et l'on se fera une idée de la modicité du  
prix auquel nos chevaux de remonte sont acqui-  
sés. Les marches de la France et du Hanovre.  
La remonte que c'est à la même source  
mais avec des conditions beaucoup plus avan-  
tées, que passent pour l'entretien de leur ca-  
valerie nos voisins d'outre-Rhin, que nous pou-  
vons peut-être un jour être appelés à combattre.  
Cependant les chevaux qui viennent d'Alle-  
magne sont encore ce qu'il y a de moins man-  
vais dans nos régiments.  
Ainsi pourrions-nous la cavalerie la plus mal  
montée de l'Europe.  
Tout, cependant, il y a de un moyen, c'est de  
donner en France à la production des chevaux  
d'espèce légère ou de cavalerie le développement  
dont elle est susceptible sur notre sol. C'est  
tout favorable à l'élevage des animaux.

---

# DES CHEVAUX DE CAVALERIE,

ET DE

LA RÉGÉNÉRATION DE NOS RACES CHEVALINES.

---

## CHAPITRE PREMIER.

État actuel des ressources chevalines de la France..

---

On a bien souvent déploré l'état misérable où tombe de plus en plus, chez nous, l'éleveur des chevaux de selle, cette branche si importante de notre industrie nationale. La presse et la tribune ont tour à tour éveillé l'attention publique sur la dégénérescence croissante de nos races chevalines légères, et il a été prouvé par des calculs évidents, que le nombre de leurs produits ne pouvait plus entrer un instant en proportion avec les besoins de la France.

Obligés d'acheter aux étrangers nos chevaux

de remonte, nous sommes totalement à leur merci pour obtenir le moyen de mettre notre cavalerie et notre artillerie sur un pied respectable; cette position, peu en harmonie avec notre supériorité industrielle sous d'autres points, si préjudiciable à nos intérêts, si dangereuse pour notre indépendance, a été signalée maintes fois au pays; l'administration des haras, chargée de prévenir la dégénérescence de nos espèces chevalines, et d'entretenir les races propres à la selle, est tous les ans, à la Chambre des Députés, l'objet des attaques les mieux fondées, des critiques les plus accablantes, sans qu'il se présente, pour ainsi dire, de contradicteurs; et cependant, la situation fâcheuse de la France, sous le rapport de ses ressources en chevaux, quoique bien et dûment constatée, empire tous les jours, tandis que cette administration survit, chaque année, par je ne sais quel prodige, à la discussion du budget qui la frappe de mort.

Le gouvernement n'ignore pas nos besoins, il ne peut plus se faire illusion sur l'impuissance de ses moyens d'y pourvoir. Mais à quoi donc attribuer alors son inaction, son impassibilité, son goût indolent pour une institution qui n'est plus défendable?

Il faut qu'il renonce au rôle de conservateur de nos races, s'il se sent incapable de le remplir.

Ou qu'il nous communique le moyen de remédier au mal ; car le mal n'est pas sans remède.

Dans tous les cas, il semblerait qu'étant en possession, depuis de longues années, de la confiance publique à cet égard, il dût se faire un devoir de proposer enfin des innovations ; car il y a urgence.

Veut-il laisser cette initiative que je provoque de tous mes vœux aux condamnateurs des systèmes qu'il a protégés jusqu'ici ? je l'ignore ; mais ce qui est certain, c'est que les haras figureront cette année pour 1,800,000 francs dans le budget du commerce, comme l'année dernière, comme les autres années, et y figureront, à ce qu'il paraît, aussi long-temps qu'après avoir démontré leur inutilité, on n'aura pas présenté un système qui leur soit préférable.

C'est ce que je veux essayer de faire ici.

Pour fixer les idées, je montrerai d'abord en quoi les inconvénients que j'ai signalés consistent, et d'où ils proviennent ; l'étude consciencieuse des faits qui ont dirigé mon opinion, conduira, j'espère, mes lecteurs tout naturellement aux conséquences que j'en ai tirées.

C'est à l'analyse de la question que je veux donc me livrer avec eux.

J'établirai d'abord, que l'abâtardissement de nos races chevalines est la seule origine de l'*insuffisance numérique* de nos chevaux de selle, comme elle est la cause de leur médiocrité.

Et en effet, s'il est facile d'améliorer une race commune par des croisements successifs et bien entendus avec des individus de race pure, il est tout aussi aisé de faire dégénérer l'espèce la plus noble par des alliances avec des animaux de qualités de plus en plus inférieures. Que la spéculation active la propension naturelle des races à dévier de leur type originel, ou que la maladresse des éleveurs ne sache pas s'opposer à leur dégénérescence, le résultat est le même; et ce résultat, quel est-il? c'est d'amener, par exemple, lorsqu'il s'agit de races de chevaux, la postérité du cheval arabe, le type de l'espèce légère, à n'offrir que des chevaux communs, difformes et lourds. Or, l'abâtardissement, lorsqu'il est parvenu à ce point, étend bientôt ses effets d'une manière rapide; on comprendra donc comment, au bout d'un certain nombre d'années, la multiplication des chevaux lourds sur la totalité de ceux que la France produit, ait, par le moyen des croisements, rendu de plus en plus rare l'espèce des chevaux légers dont l'insuffisance se fait tant sentir aujourd'hui.

C'est donc la dégénérescence du type qu'il faudrait d'abord combattre.

Mais y a-t-il en France un type de chevaux de selle à reproduire?

Avons-nous des *racés bien caractérisées* qu'il s'agit d'améliorer ou d'entretenir?

Je n'hésite pas à affirmer que non.

Pour le prouver, qu'il me soit permis d'entrer dans quelques développements :

L'Espagne, à l'époque de l'invasion des Maures, vit son territoire se peupler de chevaux arabes, turcs et barbes, de la plus belle espèce; croisés avec les juments du pays, ils produisirent les races *andalouse, navarroise, arragonaise*, etc., dont les qualités et la célébrité durèrent tant que les étalons arabes furent là pour alimenter la reproduction et en entretenir le type; mais à la suite du départ des Maures, ces races dégénérent peu à peu par la négligence qu'on apporta en Espagne à les soutenir, et par les mésalliances ou croisements mal dirigés qu'on leur permit de subir.

L'origine de la race limousine date de cette époque et de nos rapports avec les Maures d'Espagne.

Créée par les mêmes causes que les races espagnoles, elle s'éteignit en même temps<sup>1</sup>, ainsi

<sup>1</sup> Car je n'appelle pas *limousin* tout cheval né dans le départe-

que plusieurs espèces méridionales où la présence du sang africain se faisait sentir.

Les croisades contribuèrent, il est vrai, plus tard, par l'importation de quelques chevaux d'Orient en France, à retarder la décadence totale de nos races chevalines, et à les régénérer pour quelque temps. A ces époques, le grand emploi qui se faisait de cavalerie dans nos armées donna de l'activité à l'élève des *palefrois*, *genêts*, *destriers*, etc., etc. Pour monter convenablement un homme d'arme chargé de fer, on recherchait le produit de l'alliance d'une grande et forte jument indigène avec un étalon oriental. Ces croisements judicieux, qu'encourageait la consommation, donnaient naissance à des chevaux chez qui la force et le fond étaient joints au nerf et à l'énergie. Mais après que la cessation des croisades eut terminé nos relations avec l'Orient, les étalons de ce pays ne se présentèrent plus que dans une quantité beaucoup trop faible, eu égard aux juments françaises. Depuis, l'invention de l'artillerie ayant rendu l'usage de la cavalerie

ment de la Haute-Vienne, où l'on rencontre des chevaux de toutes les formes et de toutes les figures; je ne consentirai à reconnaître comme tel que celui dont la généalogie dûment constatée m'établira que ses ancêtres, tous *limousins* de pur sang, remontent *en ligne directe* à la race arabe et au temps des Sarrasins.



moins fréquent, et porté un coup mortel à la chevalerie, l'élève des chevaux légers dut s'en ressentir d'une manière défavorable. Sous les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, la mode des courses, importée de l'Angleterre, devint en grande faveur à la cour. Les princes avaient presque tous des haras considérables, et entretenaient des chevaux de pur sang; souvent au bois de Vincennes ou à la plaine des Sablons, les chevaux du comte d'Artois, du duc d'Orléans, du duc de Lauzun, et de quelques autres seigneurs du temps, remportèrent des avantages sur les coursiers des ducs de Devonshire et de Cumberland.

Mais ce n'était là qu'un amusement coûteux, auquel la manie du jeu et des paris donnait dans un cercle étroit un grand développement, sans grand profit pour la population chevaline, lorsque les événements de 1789 vinrent interrompre les plaisirs de la cour et mettre un terme aux courses de chevaux.

Depuis, « la révolution en divisant les fortunes, l'empire en faisant une énorme consommation de cavalerie, l'industrie en multipliant les voitures publiques, ont concouru à diminuer, pour ne pas dire à faire passer en France l'usage des chevaux de selle; avec l'usage s'en perdit le goût; et avec le goût, l'intérêt d'en

« élever. Aussi exista-t-il un moment où l'on put  
« croire que les races manqueraient à la repro-  
« duction <sup>1</sup>. »

Ces paroles de M. le maréchal Soult forment un résumé exact de notre position actuelle; il est cruel de l'avouer, mais nous sommes arrivés à la dernière période du mal.

J'ai dit plus haut que la spéculation avait pu concourir à accélérer la dégénérescence de l'espèce des chevaux légers; j'entendais, par là, que l'absence d'encouragement suffisant commença à jeter du dégoût parmi les éleveurs de chevaux de selle, qui bientôt, écrasés par la concurrence étrangère, retournèrent vers l'élève des chevaux de trait et de labour, dont la vente leur était facile.

Il résulte de ce qui précède:

1° *Que l'amélioration, le perfectionnement des races chevalines en général est indispensable, et le seul moyen d'obtenir de bons chevaux de selle en abondance;*

2° *Que nous ne possédons pas de races françaises proprement dites.*

Les conséquences que j'en tirerai sont celles-ci :

Nous devons, par tous les moyens, nous effor-

<sup>1</sup> Rapport du Ministre de la guerre au Roi, sur les dépôts de remonte.

cer de créer en France *une race indigène pure*, que nous entretiendrons avec le plus grand soin.

Cette race conservée pure, comme type de la perfection vers laquelle tous les chevaux de selle doivent tendre à se rapprocher, influera d'une manière salubre sur le reste de la population chevaline par des croisements successifs de plus en plus multipliés. Nous verrons plus haut quels sont les moyens de la fonder et d'entretenir les qualités qui lui sont nécessaires.

Nous avons chez nous quelques éléments qu'on peut développer en évitant surtout les écueils où sont tombés nos devanciers, et sachant d'ailleurs imiter avec persévérance l'exemple des peuples chez qui l'élève des chevaux est arrivé à un haut degré de prospérité.

Il est à propos maintenant d'examiner comment l'administration des haras, fondée dans le même but, malgré tout l'argent qu'elle a coûté à la France, n'a pu y parvenir. Je pense que la critique des moyens infructueux employés par elle peut éclairer l'étude d'une question qui mérite d'être approfondie.



## CHAPITRE II.

## Des haras du gouvernement.

L'ASSEMBLÉE constituante avait supprimé, par un décret du 29 janvier 1790, les dépenses affectées à l'entretien des haras, dont l'origine remonte jusqu'à Louis XIV, et décidé qu'elles seraient dorénavant, et d'une manière facultative, à la charge des départements. Le gouvernement républicain sentit, plus tard, la nécessité de les rétablir; une loi du 2 germinal an II ordonna l'établissement provisoire de dépôts nationaux d'étalons. Quelques années après, par un arrêté du 17 frimaire an VI, le conseil des cinq-cents régla l'organisation fondamentale de ces dépôts provisoirement établis.

En thermidor an XIII, parut un décret portant établissement de courses et distributions de prix et de primes d'encouragement; et enfin, le 4 juillet 1806, fut promulgué le décret impérial

sur la réorganisation définitive des haras, décret que l'on suit encore aujourd'hui.

La suppression des haras en 1790, et surtout la grande consommation qui fut faite de cavalerie dans les guerres de la république et de l'empire, durent absorber d'assez nombreuses pépinières de chevaux de *pur sang* qu'on entretenait, avant 1790, dans quelques points de la France, mais surtout aux environs de Paris.

Les guerres continuelles qui se succédèrent depuis cette époque, et peut-être aussi la gestion inhabile de plusieurs directeurs des haras sous la restauration<sup>1</sup>, ne réparèrent point la brèche énorme qu'il était nécessaire de combler. Il fallut satisfaire à de vastes besoins avec de faibles ressources; on ne sentit pas la nécessité des encouragements si nécessaires à la multiplication de ces ressources, et l'on voulut, sans accorder de primes suffisantes à la production particulière, que l'administration des haras y pourvût seule, moyennant 1,800,000 francs par an.

Hâtons-nous de le dire ici, la tâche qu'on lui imposait se trouvait au-dessus de ses forces, il y aurait de l'exagération à l'accuser de tout ce

<sup>1</sup> On se rappelle qu'un des plus chauds défenseurs du système des haras trouvait que l'agriculture produisait trop en France.

mal. Sans doute il y eut maladresse, impéritie, chez quelques directeurs ; mais l'administration fut encore moins inhabile qu'impuissante.

Il y avait même incompatibilité entre le but proposé et les résultats attendus. Il est facile de le faire voir par les termes du décret :

« Chercher à améliorer les diverses races de  
« chevaux que nous possédons et à les amener  
« au degré de perfectionnement dont on peut les  
« croire susceptibles. » Telles sont les expressions  
contenues dans l'énoncé du but actuel de l'institution des haras.

Or, je le demande : peut-on s'en prendre à cette institution si elle n'est pas parvenue à perfectionner les *diverses races de chevaux que nous possédons* ? Puisque j'ai fait voir et qu'il doit être reconnu que nous n'en possédons pas<sup>1</sup>, cela n'explique-t-il point l'incertitude, le vague, l'inconstance de méthodes qui se sont toujours fait remarquer dans les principes régulateurs de cette institution ?

Il fallait améliorer, perfectionner un *être de raison* ; dès-lors tous les moyens devaient être

<sup>1</sup> Je parle ici des races propres à la selle, car il est certain que nous avons des races indigènes fort belles de gros trait et de poste, et que certains départements fournissent des chevaux de carrosse.

également propres à ce résultat, par cela même qu'ils étaient tous également illusoires; aussi ne s'est-on pas fait faute d'en essayer un grand nombre. Les uns ont trouvé que l'alliance du sang arabe avec ce qu'ils appelaient nos races, devait produire un heureux effet, et ont opéré des croisements. Mécontents du premier résultat obtenu, ils s'en sont aussitôt dégoûtés et ont essayé des chevaux du Meklenbourg. D'autres, au contraire, qui sont venus ensuite, accordaient au *demi-sang* anglais une prédilection particulière; ceux-ci furent remplacés par des gens qui voulaient croiser la race arabe avec la race allemande et anglaise, en prenant dans chacune de ces espèces ce qui semblait, selon eux, y exceller particulièrement. On ne saurait suivre toutes les combinaisons malheureuses enfantées par l'administration des haras depuis sa fondation; sans en faire ici le recensement, il suffira de nous rappeler ce qu'elles ont produit.

On conçoit comment, en partant d'une mauvaise base, dont l'absence de toute méthode constante et de toute persévérance chez les administrateurs a dû être loin de neutraliser les conséquences, on a pu arriver à la situation présente. Car, ainsi que l'a observé M. Séguin, dans son *Régulateur des classements de vitesse des chevaux*

*de course*, avec la précision mathématique qui caractérise son style :

« Dans les combinaisons qui ont pour l'un de leurs éléments la durée de croissance des individus, les moindres écarts théoriques de l'imagination engendrent trop souvent une longue lacune, dont des efforts tardifs ne peuvent combler le vide. »

Il faut donc s'en prendre au *but de l'institution* si l'administration des haras n'a pas empêché la disparition des chevaux de selle en France. A la vérité, en s'écartant des termes du décret, on aurait pu, depuis 1806, et surtout depuis 1815, nous doter de plusieurs races qui seraient aujourd'hui naturalisées; mais on a voulu suivre *rigoureusement* la lettre de la loi, et, grâce à cette déférence aveugle, nous sommes moins avancés aujourd'hui qu'en 1790.

Il est juste de dire, cependant, que le gouvernement possède 150 ou 200 étalons dont l'intervention ne peut être nuisible dans les produits de gros trait ou de labour; mais si elle ne saurait nuire, elle y est du moins parfaitement inutile, car ces races sont produites abondamment et avec facilité par l'industrie particulière<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Sur deux ou trois mille chevaux qui sont exportés année moyenne, la presque totalité appartient à ces races.



Il ne fallait donc pas s'occuper de leur amélioration et de leur développement, mais plutôt consacrer tous nos soins à l'espèce légère, qui ne croît pas chez nous sans culture.

Il est un fait bien aisé à reconnaître par l'observation, c'est *qu'il n'existe qu'une race type des chevaux de selle*; cette race est originaire d'Orient ou d'Afrique; toutes les autres sont des *métis*.

Elle n'est pas indigène en Europe, mais elle jouit de la propriété de pouvoir s'y naturaliser partout, suivant les soins qu'on apporte à la cultiver.

Son influence salutaire s'est fait sentir plus ou moins dans certains pays, en proportion de la fréquence de leurs rapports avec l'Orient.

Témoin la Transylvanie, la Hongrie, la Pologne, etc., etc. D'autres nations plus éloignées du berceau de cette race se la sont néanmoins appropriée par des efforts ingénieux; il faut classer aux premiers rangs parmi ces dernières l'Angleterre et quelques états de l'Allemagne.

Peu touchés de l'évidence de ces faits, messieurs les agents généraux de remonte ont toujours semblé attacher beaucoup plus d'importance à la beauté d'un étalon qu'à la pureté de son origine; c'est pour cette raison que les dépôts royaux sont peuplés de chevaux de toutes

les nations, fort beaux sans doute, mais dont la race ne peut être constatée; car, ainsi que je viens de le rappeler, tous les chevaux d'Europe véritablement propres à la selle sont de sang oriental mélangé, dans des proportions non seulement incalculables, mais toujours différentes; il suit de là que la plupart des étalons du gouvernement sont des *métis*.

Il semblerait cependant qu'un étalon dût être un modèle bien *caractérisé*, un *type fixe et invariable de la perfection* vers lequel on tendrait à se rapprocher continuellement, et qu'en un mot, le sang pur fût seul apte à créer et à entretenir les races<sup>1</sup>. Cette vérité, dont j'espère bientôt convaincre mes lecteurs, n'a pas été sensible pour messieurs les administrateurs des haras; car la plupart des étalons du gouvernement sont de demi-sang, de quart de sang, ou

<sup>1</sup> Ce qui a lieu pour les chevaux semble se présenter également dans l'élevage de plusieurs autres animaux. Le comte de Weltheim, l'un des économistes les plus distingués de l'Allemagne, dans un article fort remarquable, inséré au *Sporting magazine* sur l'origine des chevaux anglais de *pur sang*, dit :

« I can aver that in sheep breeding (which I have carried on « for many years, and on a rather large scale) it has frequently « occurred to me that rams, which after an improvement of four « or five descents have rivalled all the *visible* qualities of the purest *merinos*, when employed in propagation, have got very ordinary lambs, and consequently they are no fit to be used for « breeding. »

même de non-sang; tous les pays du monde nous en ont fourni. On en compte 41 seulement de race anglaise pure, et 64 de race arabe.

Qu'on ne croie pas cependant, malgré la petitesse de ce nombre, que j'accepterais encore ces 105 chevaux comme de bons étalons capables de devenir des types de races convenables; je suis forcé de les réduire encore à 16, et je vais prouver que l'administration des haras ne peut rigoureusement pas exiger que j'en accorde un de plus.

Je commencerai par rayer de la liste les 64 chevaux arabes; car je suis loin de croire qu'il suffise à un cheval d'être né en Arabie et d'avoir des qualités extérieures pour devenir *immédiatement* un bon chef de race.

Il faut ce qu'on appelle du *sang*, et le *sang* ne s'acquiert que par une longue suite de générations et par une filiation opérée entre des individus tous plus ou moins distingués.

Il faut des qualités, et il n'y a qu'un moyen de les reconnaître, *des courses*.

Or je ne crains pas de me tromper en affirmant que non seulement pas un étalon arabe qui fait la monte dans les dépôts royaux n'a été essayé dans des courses, où il aurait donné la mesure de son fond, de sa vigueur et de sa célérité, mais encore j'atteste, sans crainte d'être

démenti, que nous ne savons rien de sa race, de ses ancêtres, et de ce qu'ils ont fait.

Quand on me parle de *Premium*<sup>1</sup> ou de *Bijou*<sup>2</sup>, par exemple, je sais par le *Studbook*<sup>3</sup> que le premier descend en ligne directe de *Gohanna*<sup>4</sup> et que le second est fils d'*Orville*, deux étalons célèbres dont le *Racing Calendar* contient les exploits. Je n'ai jamais vu ni *Premium* ni *Bijou*, je leur mènerais cependant avec confiance une poulinière, et je serais sûr d'obtenir des produits distingués.

Mais j'avouerais toute mon incertitude, toute

<sup>1</sup> *Premium*, étalon alezan élevé en Angleterre par feu le duc d'York, en 1820; fils d'*Aladin*, sa mère par *Gohanna* (sœur de *Castanea*) sa grand'mère *Grey Skim* par *Woodpecker*, mère de *Silver* par *Hérode*, *Joung Hag* par *Skim*, *Hag* par *Crab*, *Ebony* par *Childers*, *Oldebony* par *Basto*, *Massey Mare* par le *Black Barb* de M. Massey (arrivé en France en 1825) au dépôt royal à Pompadour.

<sup>2</sup> *Bijou*, étalon bai, élevé en Angleterre par le duc de Rutland, en 1811, fils d'*Orville*, sa mère par *Dungannon*, sa grand'mère (la mère de *Slack*) sœur de *Brunette* par *Squirrel*, au dépôt royal à Aurillac.

<sup>3</sup> Voyez plus haut, la description du *Studbook*. Le *Racing Calendar* donne le détail de toutes les courses et le nom des chevaux qui ont couru en Angleterre chaque année.

<sup>4</sup> Ces deux chevaux étaient de la plus grande beauté, et ils eux-mêmes de chevaux très-remarquables par leur apparence et leurs hauts faits. *Gohanna* gagna vingt-six prix, battant les meilleurs chevaux de son temps; *Orville* gagna le Saint-Léger en 1802, et fut père d'*Emilius*, vainqueur du Derby en 1823.

ma défiance même à l'égard de *Téméraire* qu'on me dit appartenir à la famille *Elrached*, de *Lion*<sup>1</sup> non d'origine *El-sabe*, ou de tout autre étalon qui descend, à ce qu'on assure, de la race *Kaëlan* et de la famille *Nagédi*; assurément si l'on n'est pas parfaitement initié aux traditions du désert (et en pareille matière je ne veux m'en rapporter qu'à moi), il est impossible de se rendre compte de la race d'un étalon arabe en France, à moins qu'on n'y publie, avec la traduction en regard, le *Studbook* ou le *Racing Calendar*, à l'usage de l'Orient. Il me sera donc permis de récuser le mérite des 64 étalons arabes jusqu'à plus ample information<sup>2</sup>.

Restent les 41 chevaux anglais qui, sans avoir jamais gagné le *Derby*, les *Oaks* ou le *S.-Léger*, sont cependant éprouvés par des courses et sont d'ailleurs de *pur sang* incontestablement; mais sur ces 41 chevaux la plupart sont parvenus à un âge tellement avancé, qu'ils doivent être aujourd'hui totalement hors de service<sup>3</sup>. Je ne ci-

<sup>1</sup> *Lion*, étalon arabe alezan, au dépôt de Tarbes; *Téméraire*, étalon gris arabe, à Auxerre.

<sup>2</sup> On peut m'objecter ici que le *pur sang* anglais est d'origine arabe. Voyez plus haut, chapitre III, cette question suffisamment éclaircie.

<sup>3</sup> Les renseignements qui suivent sont extraits du *Haras français*, contenant le nom et la généalogie de tous les chevaux de *pur sang* existant en France en 1828; j'ignore si le nombre de

terai que *Lattitri* à Arles, né en 1791, *Clayton* à Corbigny, né en 1798, etc., etc. Ils sont au nombre de 10 ou 12; 15 autres ont plus de 20 ans, et faisant la monte depuis plusieurs années, seront bientôt à renouveler, témoin *Firamor*<sup>1</sup>, né en 1805, *Coriolanus*, en 1807, etc. Je ne trouve donc, en dernière analyse, que 16 étalons dignes et capables de fonder et d'améliorer une race, et l'entretien de ces 16 étalons coûte à la France, tous les ans, près de 2 millions! *car ils peuvent seuls concourir au but que les haras doivent se proposer*; et ce chiffre est celui de la dépense qui est affectée à cette administration dans le budget des travaux publics et du commerce; ce qui ne nous empêche pas d'ailleurs de verser annuellement entre les mains des étrangers une somme de 15 millions pour l'achat de chevaux légers que nos 16 étalons ne peuvent pas nous fournir.

Il est plusieurs abus encore que je ne saurais passer sous silence, et contre lesquels on

ceux que possèdent aujourd'hui les haras s'est beaucoup augmenté depuis, je suis porté à croire le contraire, et qu'il en est mort une grande quantité; je regrette que mes démarches auprès de l'administration, pour m'en procurer le chiffre exact, soient demeurées infructueuses.

<sup>1</sup> Je sais que des étalons ont vécu jusqu'à plus de trente ans, témoin *Matchem*, *Bay Bolton*, *Sampson*, et quelques autres. Mais la longueur moyenne de la vie d'un étalon est vingt ans.

s'est déjà élevé fortement; certaines parties de l'organisation des haras dont les inconvénients sont considérables. J'en ferai rapidement la critique, car je ne pense pas que des changements apportés à cette organisation pussent rendre l'institution elle-même plus profitable à la France; la suppression de quelques dépôts froisserait certainement, ainsi que les économies opérées sur quelques traitements, des existences particulières respectables, sans nous amener de meilleurs résultats. C'est le mal dans sa racine qu'il faut combattre, et ce ne sont pas quelques branches qu'il s'agit d'élaguer.

Je ne dirai donc qu'un mot de la taxe pour le *saut*. Pourquoi, par exemple, si le but est d'améliorer l'espèce, faire payer la saillie d'un étalon de l'État?

Ne devrait-on pas, au contraire, accorder une prime au propriétaire de toute bonne jument qui viendrait la présenter à l'étalon?

Croit-on encourager les éleveurs, de cette manière, à produire des chevaux légers? pense-t-on qu'en leur faisant payer assez cher<sup>1</sup> le *saut* d'un étalon, qu'ils n'ont pas le droit de choisir, on concoure encore au perfectionnement des races?

Je dois m'élever aussi contre les primes accordées à la beauté des formes; non que je

<sup>1</sup> Cet impôt rapporte 200,000 francs.

n'appelle de tous mes vœux les encouragements, mais parce que ces primes, d'un effet presque nul par leur modicité<sup>1</sup>, sont établies sur un mauvais principe, qui est le crédit exclusif accordé à la beauté extérieure, et parce qu'enfin je ne reconnais à personne la perspicacité suffisante pour juger du mérite d'un cheval sur sa mine avec connaissance de cause.

Un autre inconvénient capital, qui tient à la nature de l'institution des haras, est la nécessité indispensable d'une expérience et d'une instruction toute particulière chez les préposés à cette administration.

J'ajouterai qu'il n'existe aucun contrôle de leurs opérations, et qu'ainsi le choix des étalons, le prix qu'il leur convient d'y affecter, est totalement à leur arbitre; il suit de là que les étalons du gouvernement ne doivent pas jouir d'un grand crédit auprès des particuliers, car il faut qu'ils les paient sans les choisir, et que rien ne leur prouve d'ailleurs que ces étalons aient la moindre valeur intrinsèque; en effet, rien ne force le gouvernement à n'en posséder que de bons, puisqu'il agit tout-à-fait arbitrairement, sans rendre, en quoi que ce soit, compte de sa conduite.

D'ailleurs, les motifs qui portent l'industrie

<sup>1</sup> Elles sont de 50, 70 ou 80 francs au plus.



particulière à abandonner l'élève des chevaux de selle doivent naturellement éloigner les éleveurs des étalons royaux. Quelques propriétaires, dans les départements où sont établies les courses annuelles, présentent des poulinières de *pur sang* aux étalons également de *pur sang* qu'ils peuvent rencontrer dans les dépôts voisins, dans le but de faire courir leurs produits; mais c'est à peu près là que se bornent les rapports des éleveurs avec les haras.

Je ne terminerai pas ce chapitre sans signaler le danger des conseils adressés aux cultivateurs et éleveurs par les agents des haras, suivant les devoirs que leur impose le règlement de cette administration; comme je suis convaincu de l'effet déjà si nuisible produit sur quelques éleveurs par l'exemple pernicieux que donne le gouvernement, en choisissant indistinctement des chevaux de tout sang pour améliorer et multiplier l'espèce, je pense aussi que la propagation de pareilles doctrines doit agir aux dépens de notre prospérité chevaline.

Et qu'on y prenne bien garde, mon observation n'est pas sans quelque importance, car il existe dans les départements où la science de l'éleveur n'est pas encore arrivée à un grand degré de maturité, de bons particuliers toujours prompts à accueillir avec respect ce qui vient d'en-haut,

et pour qui les paroles de messieurs les directeurs des haras sont des oracles.

Qu'arrive-t-il alors? ils produisent mal et se ruinent, et c'est encore autant de perdu pour notre patrie<sup>1</sup>.

Déjà d'éloquents voix ont proclamé tous les inconvénients que j'ai signalés, et dont je crois avoir analysé les causes. On a réclamé au nom de la France la suppression d'une institution coûteuse et inutile.

Surchargés déjà par le poids des impôts, les contribuables ne sauraient plus supporter que des charges nécessaires.

Il faut espérer que cet état intolérable aura une fin, et que le gouvernement, reconnu administrateur inhabile ou imprudent de cette portion si précieuse de nos produits, sera forcé bientôt à confesser son impuissance, et à remettre en des mains plus intelligentes le soin de multiplier et d'améliorer nos races chevalines.

<sup>1</sup> Les agents des haras sont forcés de n'enseigner que les doctrines professées par leur administration : je ne prétends donc pas les rendre personnellement responsables de leurs enseignements.



### CHAPITRE III.

Des moyens employés dans d'autres pays avec succès pour  
l'amélioration des races chevalines.

---

APRÈS avoir reconnu, dans le chapitre précédent, les mauvaises voies que nous devons éviter, nous allons chercher, maintenant, si l'on ne pourrait pas puiser dans l'observation des faits quelques documents assez généraux et assez incontestés pour servir de base à une théorie nouvelle, plus heureuse par ses résultats que les doctrines illusoires mises en usage jusqu'ici.

Il est des vérités constatées par l'expérience, mais qui n'ont jamais pu être prévues mathématiquement *a priori* ; certains résultats qui ne nous semblent pas des conséquences rigoureuses d'idées reconnues, ou qui paraissent les contrarier, mais qui n'en sont pas moins avérés.

L'on serait porté à croire, par exemple, que

tout cheval issu d'un étalon beau et vigoureux et d'une belle jument de *race légère*, dût hériter des qualités de ses producteurs, et par conséquent transmettre à ses descendants les mérites qu'il acquit en venant au monde; cela semble tout simple et naturel : mais il n'en est rien cependant, et il *n'appartient pas à tous les bons chevaux de selle de perpétuer les vertus, la vitesse, le fond, la beauté, qui leur sont propres.*

Que l'on suppose le fils d'un bel et bon cheval normand et d'une jument de la même espèce, tous les deux propres à la selle; ce cheval aura certainement de la distinction, peut-être même des qualités (et pour cela il faudra déjà que son père ait possédé des mérites peu communs); mais, à coup sûr, le produit de son alliance avec une belle jument sera loin de le valoir, et la postérité issue de ce poulain sera encore beaucoup moins distinguée, c'est-à-dire qu'elle ne possédera presque aucune des vertus caractéristiques de l'étalon originel, dont il sera difficile de reconnaître le type chez elle. Elle sera moins légère, plus commune, peu propre à la selle, et se rapprochera de plus en plus de la race des chevaux lourds ou du Nord, originaires de nos climats.

Bien des expériences ont prouvé ce que j'a-

vance. Que l'on prenne des chevaux allemands, danois, prussiens, hollandais, etc., etc., et l'on obtiendra toujours la même particularité.

D'où provient cette tendance à dégénérer, qui semble appartenir spécialement à nos espèces continentales, quels que soient les efforts auxquels on se livre pour la combattre? Je ne saurais lui assigner une cause, mais certainement elle est de fait, et je me bornerai à l'enregistrer.

Les races africaines et orientales *pures, sans aucun mélange de sang européen*<sup>1</sup>, convenablement croisées entre elles, paraissent, au contraire,

<sup>1</sup> Il est reconnu même que la moindre combinaison avec le sang européen suffit pour neutraliser les effets de la force de transmission, propres à la race de *pur sang*. On connaît l'exemple de *Sampson* et de sa postérité; ce cheval célèbre était fils de *Blaze* et d'une jument seulement de *demi-sang*. Le pouvoir extraordinaire de son père lui communiqua des qualités peu communes, et les lui inocula avec une force telle qu'elle se fit sentir jusque sur ses enfants, tellement que *Bay-Malton* et *Eagineer*, fils de *Sampson*, furent des chevaux distingués. Mais la puissance du sang de *Blaze* expira après cette génération. Depuis, la postérité de *Sampson* n'a rien produit de remarquable, et est tout-à-fait discréditée en Angleterre.

Cet exemple de la nécessité du *pur sang* chez l'étalon, pour entretenir les qualités, est fort remarquable; car *Sampson* était dans les circonstances les plus favorables pour que cette nécessité ne se fit pas autant sentir, si elle n'avait pas été *indispensable*. En effet, il était petit-fils du fameux *Flying-Childers*, et, comme

par le résultat d'accouplements successifs, acquérir la propriété de donner naissance à un cheval éminemment capable de transmettre à sa descendance la plus reculée la beauté, la vigueur, la vitesse, qui distinguent ces races, et qui caractérisent à un très-haut degré, après quelques générations, le rejeton issu de leurs alliances.

Cette force de transmission ne diminue pas, et se perpétue du père aux enfants, aux petits-enfants, et ainsi de suite.

Loin de là, elle augmente, et les produits deviennent de plus en plus remarquables. Doit-on expliquer cette propriété caractéristique par la chaleur du sang de ces races admirables, chaleur qui doit influencer, sans doute, sur la force transmissive, et la rendre plus efficace; ces forces éprouvant, d'ailleurs, un développement très-

je l'ai dit, fils de *Blaze*, l'étalon le plus puissant qu'on ait jamais connu en Angleterre, de *Blaze* dont M. Laurence disait dans son *History of the racehorses* : « That he could produce a racer of any « mare. »

*Sampson* était un cheval superbe; son père lui avait transmis tant d'espèce, qu'il était impossible, à l'inspection, de ne pas s'y tromper; le connaisseur le plus expérimenté l'aurait déclaré du sang le plus pur, et cependant l'infériorité de sa mère, invisible et insensible chez lui, a produit dans sa postérité, comme on vient de le voir, une influence irrécusable.

intense par la combinaison de plusieurs sangs également ardents? Je l'ignore; il me suffit d'établir ce second fait aussi important que le premier. Je les place en évidence tous les deux, parce qu'ils sont fondamentaux de tout système d'amélioration dans le genre de produits qui nous occupe. Leur explication n'est pas facile, mais l'expérience les confirme chaque jour.

Je suis parvenu à isoler deux documents généraux, deux principes certains dont on n'a pas fait usage jusqu'à présent chez nous; il me sera facile de montrer, maintenant, qu'ils peuvent servir de base à une théorie nouvelle, si je légitime leur application en prouvant qu'ils ont été employés chez un autre peuple, et qu'ils y ont produit tous les résultats que nous nous proposons.

Enfin, l'avantage de la méthode étant reconnu, il ne me restera plus, pour la justifier complètement, qu'à démontrer la possibilité de son application en France. C'est à quoi je consacrerai le dernier chapitre.

C'est en Arabie, et surtout en Angleterre, que les principes que je viens d'indiquer apparaissent dans toute leur fécondité.

Cette dernière nation, en particulier, doit à leur développement la supériorité toujours crois-

sante de ses races, depuis le commencement du dix-septième siècle, époque à laquelle elle les adopta pour guides dans l'élève des chevaux, dont elle a poussé la science si loin.

Plusieurs peuples, sans imiter l'Angleterre dans la marche qu'elle suivit pour fonder sa race, ont recueilli les fruits de ses laborieux travaux, et se sont empressés de la prendre pour modèle, dans les soins à accorder à l'entretien des races chevalines, aussi bien que dans les principes théoriques qui doivent présider à leur perfectionnement. L'Allemagne marche, à cet égard, à grands pas dans la carrière des améliorations : les courses de chevaux s'y multiplient, l'élève des chevaux de *pursang* s'y propage, et tout lui présage l'avenir le plus brillant.

Chez nous quelques éleveurs ont réussi à prouver ce que pouvait la France<sup>1</sup>; mais j'ai exposé, plus haut, les raisons qui se sont opposées au développement d'éléments déjà si précieux.

Il faut donc aller méditer en Angleterre l'histoire de sa race pure, destinée tôt ou tard à régénérer toutes celles du continent; ce n'est

<sup>1</sup> Je ne citerai que le haras de Mendon et ceux de MM. Rieussec et de Tocqueville.



que là où l'on puisse l'étudier dès son origine, car elle y apparaît sur une échelle assez vaste pour en rendre l'analyse facile.

Les Anglais, dont le goût pour les chevaux fut décidé de tout temps, et fort observateurs de leur nature, remarquèrent, il y a quelques centaines d'années, le soin que les Arabes apportaient à éviter tout croisement impur dans la filiation de leurs races de chevaux les plus belles.

Ils observèrent que ces peuples, célèbres par leur habileté dans l'élevage des animaux, semblaient attacher à ce soin particulier la plus grande importance, et que, depuis un temps reculé, on enregistrerait scrupuleusement dans le désert les noms et signalements des descendants directs de plusieurs familles chevalines dans les traditions de l'Arabie.

Cette précaution de noter la généalogie et le signalement de leurs chevaux avait pour but de rendre toujours reconnaissables les étalons et poulinières dignes de perpétuer les familles, en même temps qu'il servait à préserver ces familles de toute mésalliance avec une lignée inférieure qu'il n'eût pas été facile de distinguer sans cette annotation.

Les Anglais crurent démêler dans cette précaution un élément de succès, et s'attachèrent à en faire l'épreuve en imitant les Arabes; c'est

à leur instar qu'ils fondèrent le *stud-book*<sup>1</sup> aussitôt que leur race fut créée, afin de l'entretenir, et de la préserver de toute décadence.

Accordant aux chevaux d'Orient une supériorité marquée sur tous les autres, ils n'employèrent que des individus de cette espèce comme étalons, et reconnaissant, d'ailleurs, aux Arabes plus de connaissances dans l'élevé des animaux, et des chevaux en particulier, qu'à tous les autres peuples, ils eurent la sagesse de les prendre pour exemple, même à l'égard de procédés qui pouvaient sembler peut-être minutieux, mais qu'ils reconnurent judicieusement devoir être salutaires.

Les succès qu'ils ont obtenus, à leur tour, ont prouvé, depuis, que le *stud-book* était la condition *sine qua non* d'une race pure.

J'ai dit que les Anglais avaient reconnu aux chevaux d'Orient une grande supériorité sur tous

<sup>1</sup> Le *stud-book* est le registre officiel contenant les noms et généalogies de toutes les poulinières de *pur sang* nées en Angleterre depuis la création de la race, avec le nom, le signalement, l'année de naissance de leurs produits, ainsi que le nom de l'étalon de *pur sang* qui en est l'auteur. Au moyen de ce livre, il n'est pas un cheval de *pur sang* anglais au monde dont connaissant le nom vous ne puissiez facilement constater l'origine, laquelle remonte en ligne directe aux premiers chevaux et juments turcs, barbes et arabes, amenés en Angleterre vers le commencement de 1600.

les autres, ils résolurent de les naturaliser chez eux. Sous les règnes de Jacques I<sup>er</sup>, mais surtout de Charles I<sup>er</sup>, Cromwell, et Charles II, une quantité considérable de chevaux furent importés d'Afrique et d'Orient, dans ce but, en Angleterre.

La plupart des particuliers riches, jaloux de concourir à cette œuvre nationale, firent venir à leurs frais, et à l'exemple du souverain, des étalons et poulinières arabes, turcs, ou de Barbarie, qu'ils destinèrent à la reproduction.

Ces types de races conservèrent depuis les noms de leurs premiers possesseurs <sup>1</sup>.

Les courses prirent alors une activité nouvelle; les rois d'Angleterre fondèrent des prix, plusieurs particuliers en instituèrent également, il n'y eut presque pas de ville un peu considérable qui n'en établît; tout le monde sentait la nécessité d'encourager, par tous les moyens possibles, l'industrie à se porter sur ce genre de production, qui ne tarda pas aussi à faire des

<sup>1</sup> C'est ainsi que plus d'un *pedegree* fameux remonte à *Placès white turk*, à *Byerley-turk*, ou d'*Arley's* et *Godolphin arabian*, à *Layton Barb mare* ou d'*Arcy's-Yellow turk*; c'est pourquoi vous voyez reparaître si souvent dans le *Stud-book* l'expression de *Royal-mare* pour désigner les juments que Charles II et ses successeurs firent amener en Angleterre.

progrès rapides; le nombre des *racers*<sup>1</sup> ou chevaux de course se multiplia prodigieusement.

Les rapports de célérité entre les chevaux qu'éprouvaient des courses, où le fond et la vitesse pouvaient seuls triompher, établirent bientôt un classement de mérite entre eux; les plus remarquables furent alors consacrés à entretenir le type des *racers*.

Les autres, moins distingués dans ces épreuves, se mêlèrent à la circulation, et concoururent, par leurs rapports avec les espèces indigènes, à améliorer peu à peu la population chevaline.

Ainsi le nombre des *souches* de races pures se réduisit bientôt, et le pur sang ne fut plus alimenté que par l'accouplement entre des individus appartenant à plusieurs familles principales qui remontent en général à *Grey-Hound*, à *Dodsworth*, à *Godolphin-Arabian*, ou à quelques autres.

Par la suite deux grandes divisions se partagèrent la faveur publique; ce furent celles d'*Hérodé* et d'*Éclipse*. Aujourd'hui que l'époque où fleurirent ces étalons commence à s'éloigner, et leur descendance à se disséminer, on aime à

<sup>1</sup> Les *racers* sont tous de *pur sang*; un cheval de *demi-sang* ne saurait lutter avec un cheval de *pur sang* pour le fond et la vélocité.

voir provenir d'une origine plus fraîche, et non moins célèbre, les *racers* actuels.

Aussi ne trouve-t-on guère de coursiers distingués à présent qui ne descendent de *Gohanna Waxy*, *Buzzard* ou *Sorcerer*, les chefs de famille d'où sont issus les *favorite-racers* ou les *fashionables-stallions of the day*.

On peut voir par ce qui précède actuellement que le *pur sang* anglais, proprement dit, est le produit du sang oriental le plus distingué naturalisé sur le sol de la Grande-Bretagne, perfectionné par les soins apportés aux animaux, et sans cesse vivifié et alimenté par le croisement entre des familles plus nobles les unes que les autres.

Les nombreuses épreuves auxquelles sont soumis continuellement les individus de cette race qui se propage tous les jours d'une manière prodigieuse, attestent que loin de le céder en rien à leurs devanciers, ils leur sont supérieurs en force et en vitesse. Le cheval de *pur sang* l'emporte aujourd'hui sur le cheval d'Orient, tant par la beauté et l'élégance des formes que par la stature et la célérité <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Je n'ignore pas qu'il existe chez nous de grandes préventions contre les chevaux anglais, que bien des gens ne croient bons qu'à courir en droite ligne; mais ces préventions ne sont pas fondées: j'en appelle à toutes les personnes qui ont monté.

C'est surtout dans ses résultats généraux sur l'espèce que la propagation de cette race a produit des effets inappréciables.

Qu'on songe en effet à la quantité énorme de chevaux qui courent tous les ans en Angleterre; ces coursiers sont remplacés, chaque année, dans la carrière où leur âge ne leur permet

des chevaux de cette race dressés à la selle. Je sais qu'un poulain de trois ans, qui n'a jamais fait autre chose que de galoper sur le gazon de Newmarket en tirant sur le bridon, n'est pas toujours pour un cavalier d'un usage agréable; mais retirez-le du *training ground* et du régime particulier à cet exercice, embouchez-le convenablement, il vous donnera le cheval le plus liant et le plus facile. On accuse généralement les chevaux anglais de ne pouvoir tourner; quand on parle de chevaux anglais, je suppose qu'on entend des chevaux de race anglaise pure, car je ne veux pas que l'on juge cette espèce sur bien des échantillons défectueux que les marchands nous ramènent d'Angleterre. Je prendrai donc un cheval anglais de *pur sang*, et je ferai voir qu'il a le rein très-court, les épaules admirablement bien conformées, et les jarrets d'une force extraordinaire; que demande-t-on de plus pour tourner facilement? La souplesse n'est-elle point la conséquence de l'harmonie entre les formes? et peut-on en refuser au cheval qui présente le type de la perfection sous ce rapport? D'autres accusent les individus de cette race de s'emporter aisément; ce défaut tient souvent à une très grande finesse de bouche dont l'on ne saurait se plaindre, et à une très mauvaise main chez le cavalier, dont le cheval ne saurait être responsable. Pour en finir avec ces préventions irréflechies, qu'il me suffise de rappeler qu'il n'est pas un détracteur de la race anglaise qui n'élève fort haut les chevaux arabes, et nous demandons à tous connaisseurs de bonne foi si les chevaux anglais le cèdent à ces derniers sous aucun rapport.

plus de disputer les prix, par de nouveaux émules toujours plus nombreux; car ce n'est en général qu'à trois ou quatre ans que les chevaux sont amenés sur l'hippodrome. En 1831, il y a eu en Angleterre, en Écosse et en Irlande, 1,146 courses auxquelles ont pris part environ 16,000 *racers*. Par ce nombre on peut se faire une idée de l'énorme quantité de chevaux de cette espèce qui a été répandue dans les trois royaumes depuis l'établissement des courses. Après qu'ils ont couru, vainqueurs et vaincus refluent dans la circulation, où ils viennent verser des torrents du sang le plus pur; cette multiplication prodigieuse de *thoroughbred-horses*, qui réagit depuis longues années en Angleterre, est déjà parvenue à donner à la majeure partie des chevaux anglais beaucoup d'*espèce*.

On comprend aisément l'effet salutaire résultant de l'alliance entre un étalon de *pur sang* et une jument commune qui auront été choisis dans des proportions et dans des conditions convenables pour l'accouplement; mais si nous voulons nous en rendre compte d'une manière précise, supposons que le produit de cet accouplement soit une jument A.

D'après la règle de la nature, cette jument devra tenir moitié de son père, moitié de sa

mère; et, comme sa mère n'avait pas de *sang*, si 1 représente le *sang*, ou la quantité de *sang* du père, celui de la fille sera  $\frac{1}{2}$ .

Que cette jument A soit à son tour saillie par un étalon de *pur sang*, le sang du produit B sera représenté par  $\frac{3}{4}$ .

(Je ne considérerai que des produits femelles pour simplifier la question.)

Si  $\frac{3}{4}$  représente le sang de la jument B,  $\frac{7}{8}$  sera le *sang* d'une jument C, fille de B et d'un étalon toujours de *pur sang*. Enfin, à la  $m^{\text{ième}}$  génération, le sang du produit ne différera du pur sang que d'une quantité égale à  $\frac{1}{2^m}$ .

On voit par ce qui précède dans quelle raison rapide diminue cette différence  $\frac{1}{2^m}$ , et s'améliorent les produits; à la dixième génération, elle sera  $\frac{1}{1024}$ , c'est-à-dire qu'il y aura moins d'un millième de différence entre le sang du produit et le pur sang. Il n'y a pas peut-être aujourd'hui un cheval de selle ou d'attelage léger, en Angleterre, qui ne fût reconnu de  $\frac{3}{4}$  ou de  $\frac{7}{8}$  de sang, si l'on constatait rigoureusement son origine; c'est ce qui cause la bonté de toutes ses espèces; l'étalon de race pure donne au poulain la légèreté, le nerf et le fond, tandis que la poulinière lui communique, suivant l'usage auquel on le destine, plus ou moins de stature ou de force de membres. Aussi voit-on en



Angleterre des chevaux de toutes les tailles, propres à tous les emplois, capables de porter tous les poids, et qui, chacun dans son genre particulier, ont ce qu'on appelle du *sang*, ce cachet caractéristique de la distinction, qu'il est toujours facile de reconnaître dans les carrossiers du *Yorkshire*, dans les colosses des *Horseguards*, aussi bien que dans les *cock-tails*, les *racers*, et en général, plus ou moins, dans tous les chevaux anglais.

Je mets en fait qu'avant peu d'années la totalité de leur race se rapprochera tellement du *pur sang* qu'on pourra dire, sans commettre une erreur sensible, que nos voisins d'outre-mer n'emploient plus que des individus de cette espèce à tous les usages. Ainsi, dans l'espace de trois cents ans à peu près, ils seront parvenus à changer entièrement leur population chevaline <sup>1</sup>.

Il est naturel de supposer que cette grande abondance de produits doit en abaisser continuellement la valeur : aussi se tromperait-on étrangement si l'on croyait les chevaux chers en Angleterre ; loin de là, ils sont, proportionnellement à la valeur relative de l'argent et à leurs qualités, d'un prix très-modique. Le gouvernement anglais affecte 25 guinées à l'achat des chevaux de cavalerie, et il en est beaucoup d'entre eux qui, transportés en France, nous sont vendus 2,500 ou 3,000 fr. par les marchands.

Je sais que l'on paie des prix énormes pour certains coursiers ; mais si l'on réfléchit aux paris et *sweepstakes* qu'ils peuvent faire gagner à leurs propriétaires, au bénéfice que ceux-ci reti-

Pour arriver à d'aussi immenses résultats, il fallut des efforts constants et réitérés pendant plus de deux cents ans avec toute la persévé-

reront plus tard de leurs saillies, on verra que 40, 50, ou même 100 mille fr., ne sont pas un prix exorbitant pour l'achat d'un cheval de course entier; c'est un placement chanceux, il est vrai, mais dont l'intérêt est énorme. L'on sait qu'un étalon convenablement nourri peut saillir pendant cinq mois une ou deux juments par jour; je suppose que, terme moyen, il n'en saute que trois tous les deux jours, il en aura sauté deux cent vingt-cinq pendant un an; et si cet étalon est *Whisker*, *Woful* ou *Jerry*, ou tout autre, qui sautent à 20 souverains par jument, il aura rapporté à son propriétaire, à la fin de l'année, 4,500 souverains ou 113,400 fr. Qu'il ait commencé la monte à six ans, et l'ait continuée jusqu'à vingt ans, terme moyen de la vie d'un étalon, c'est-à-dire pendant quatorze ans, il aura valu à ee propriétaire 1,587,700 fr.

Il n'est pas aussi aisé d'évaluer les bénéfices que réalisent les maîtres des *racers* vainqueurs; car, indépendamment du plat d'or ou d'argent accordé par le roi ou la ville, et dont la valeur est connue, et de l'enjeu ou *stake* que chaque souscripteur met à la poule en engageant son cheval, les paris de proportion qu'on ne connaît pas, faits en dehors de cette poule, élèvent considérablement l'intérêt de la victoire. Voici ce qu'on entend par les paris de proportion :

Si vingt chevaux, par exemple, d'un mérite égal ou d'un mérite inconnu, ce qui revient au même, devaient concourir dans une course, il y aurait dix-neuf chances contre une contre l'un d'entre eux; ainsi le propriétaire d'un quelconque des coursiers, ou tout autre parieur, pourrait parier 1 contre 19 que son cheval sera vainqueur. Mais il n'en est pas ainsi, et les coursiers connus d'avance sont déjà classés dans leur ordre de mérite présumé long-temps avant la course. Ce classement varie jusqu'au moment du départ, et les *racers* sont cotés chez *Tatersall* (lieu où

rance que peuvent donner la confiance dans des principes assurés et le succès obtenu par l'application de ces principes. L'usage des courses, je

se réunissent les parieurs), comme les effets publics le sont à la bourse; ces cotes éprouvent souvent des fluctuations, suivant la santé, la bonne mine des chevaux, ou toute autre circonstance; mais la hausse et la baisse sont publiées et affichées officiellement. Veut-on savoir, par exemple, dans quelles proportions on pariait pour les chevaux qui ont couru le 6 juin, cette année, à *Epsom* pour le *Derby* (grande course où sont présentés presque toujours plus de cent chevaux à 50 souverains par tête), je citerai textuellement le journal anglais qui publie les cours particuliers.

(*Betiugs at Tattersall, may 28 1832.*)

« *Derby. 5 to 1 against Trustee, 7 ½ to 1 Mixbury, 9 to 1 Margrave, 10 to 1 Perion, 12 to 1 Minster, 13 to 1 S. Giles, 14 to 1 Beiram, etc., etc., 2000 to 30 was taken agst. Lord Langford's irish horse Roué by Starch.* »

On voit par là que les chevaux nommés *Trustee, Mixbury, Margrave, S. Giles*, donnaient de grandes espérances, puisque, parmi plus de 100 chevaux les plus vites de l'Angleterre, l'on ne pariait que 5, 7 ½, 9 ou 13 contre 1 qu'ils ne seraient pas vainqueurs. De même l'on voit que le cheval irlandais de lord Langford n'inspirait aucune confiance, puisque les paris étaient de 2000 contre 30 contre lui. Ce fut *S.-Giles* qui remporta le prix. (Avant la course les *odds* n'étaient plus que de 3 contre 1.) Malgré cela, M. Risdale, son propriétaire, indépendamment de la poule, comme on voit fort considérable, qu'il a gagnée, dut réaliser des sommes assez fortes en pariant 1 contre 3.

L'année dernière *Spaniel*, à lord Lowther, gagna le *Derby*; 105 souscripteurs et les paris étaient de 50 contre 1 contre lui! On voit, par là, sans entrer dans de plus grands détails, comment un cheval de course peut valoir, au-delà de la Manche, de

ne saurais assez le répéter, réussit plus que tout autre moyen à couronner les efforts de l'Angleterre. C'est à elles et à leur multiplicité que cette nation attribue la prospérité toujours croissante de ses races chevalines.

On ne saurait s'imaginer l'affluence d'étrangers qu'attirent ces courses dans chaque *place of sport*; aussi contribuent-elles puissamment à la richesse du pays par l'immense circulation qu'elles y occasionnent.

Pour entretenir ce concours salubre, la plupart des villes ont fondé des *cups*, des *plates*, qui se distribuent plusieurs fois chaque année dans leurs hippodromes. La seule ville de Chester en accorde pour plus de 16,000 francs; il n'est pas jusqu'à des aubergistes qui n'aient institué eux-mêmes des prix de courses, afin d'attirer chez eux les voyageurs par l'intérêt passionné qu'excite ce spectacle. Les *Kings plates*, les *Stand* et *City cups*, les *Tradesmen* et *Farmers cups*, les *Ladies plates*, etc., sont multipliées partout; le roi seul accorde pour 250,000 fr. de prix par an.

très-fortes sommes; car c'est véritablement un capital qui, gouverné avec habileté et bonheur, verra se décupler et se centupler même sa valeur en fort peu d'années. *Riddlesworth*, cheval appartenant à lord Jersey, lui a gagné, en 1831, et en trois courses, 225,000 fr.; on a calculé que le colonel Peel avait réalisé, l'année dernière, un million de bénéfice avec son cheval Archibald.

Ainsi les courses en Angleterre ont pour effet, en améliorant les races de chevaux et en les multipliant, de pourvoir abondamment aux besoins et aux plaisirs des Anglais, de concourir à la richesse du pays par l'immense mouvement qu'elles occasionnent sur tous les points du royaume à la population, tandis qu'elles sont, d'ailleurs, pour le commerce des îles britanniques, une source féconde de prospérité, toujours par l'activité bienfaisante qu'elles entretiennent dans l'élevé des chevaux, que les Anglais répandent maintenant avec facilité et profit sur tous les points du globe.

Je m'arrête après avoir tracé, avec trop de détails peut-être, l'histoire de la race anglaise. Je désire qu'on me pardonne ces développements qui m'ont paru nécessaires; car dans le but que je me suis proposé, il faut surtout être compris, et pour être compris, il faut tout dire.

J'espère qu'on aura puisé dans ce qui précède la conviction de la supériorité des méthodes employées par nos voisins d'outre-mer, sur celles adoptées par les autres peuples de l'Europe; car aucun n'est parvenu jusqu'à présent à d'aussi brillants résultats. Il y a donc les plus fortes présomptions de croire que ces méthodes sont bonnes en elles-mêmes et d'un effet assuré; et dussent-elles blesser toutes les lois de la raison,

si leur application n'est pas impraticable chez nous, l'expérience a trop bien constaté leur effet salulaire pour que nous dussions hésiter un instant à en faire usage. Cette méthode se résume en deux principes :

Pour obtenir des produits de plus en plus distingués, on ne doit admettre au croisement avec les juments indigènes que des étalons de *pur sang*.

Ces étalons ne doivent jamais provenir que de l'alliance entre deux individus également de *pur sang* sans aucune incertitude d'origine.

Je rappellerai enfin que les courses sont le moyen le plus efficace de multiplier les chevaux de *pur sang*, et par conséquent d'améliorer et de multiplier l'espèce par la quantité d'étalons de cette race qu'elles introduisent dans la circulation.

Je vais faire voir, dans le chapitre suivant, que nous pouvons employer en France les mêmes principes, les mêmes moyens que les Anglais, et qu'il ne tient qu'à nous d'obtenir les mêmes résultats.



---

## CHAPITRE IV.

### Des moyens d'améliorer les chevaux en France.

LES moyens qui doivent être mis en usage pour la prompte amélioration de nos espèces chevalines, par la création de la race de *pur sang* français, se réduisent à quatre principaux; il faut :

- 1° Supprimer l'administration des haras<sup>1</sup> ;
- 2° Laisser à l'industrie particulière le soin de produire les étalons et poulinières de race pure, indispensables au perfectionnement de l'espèce et à l'entretien du type ;

<sup>1</sup> On pourrait conserver jusqu'à extinction des titulaires les émoluments affectés dans les haras aux divers employés ; je fais cette proposition dans le dessein de ne pas porter atteinte à des positions dignes d'intérêt ; car tout le monde sait que les places des haras devaient être réservées de préférence, d'après le vœu de l'empereur, à d'anciens militaires retraités. Les traitements du personnel dans les haras montent à la somme de 238,000 f. qui pourraient être réduits si on les convertissait en retraites, et je ne voudrais pas qu'il y fût touché.

3° Affecter, pendant quelques années seulement, à des prix de courses la somme de 1800 mille francs à 2 millions que coûtent les haras; ces courses seraient réparties sur toute la surface de la France, divisées dans ce but en un certain nombre de circonscriptions;

4° Encourager la fondation d'un *stud-book*, ou livre des haras, qui contiendrait la liste officielle des généalogies des chevaux de *pur sang* français.

J'ai la plus intime conviction que l'emploi de ces moyens suffirait pour renouveler et régénérer en fort peu d'années notre population chevaline.

J'ai fait voir plus haut l'inutilité des haras, les dépenses qu'ils occasionaient sans résultat, et le danger de leur exemple, cela suffirait pour démontrer la nécessité de cette suppression; mais comme on m'objecterait peut-être la possibilité d'un changement dans l'administration, dans les doctrines qui la dirigent, et partant, dans les conséquences que j'ai exposées plus haut comme découlant de l'institution dans son état actuel, je me hâterai de répondre que je repousse de toutes mes forces le principe de la centralisation gouvernementale appliqué aux perfectionnements de nos races, tandis que j'abandonnerai



avec confiance à l'industrie particulière le soin de les améliorer ; car, en thèse générale, quelle que soit la sollicitude du gouvernement pour notre bien-être, dans tout genre de travail entrepris pour notre compte, la vigilance de ses fonctionnaires est toujours indifférente au succès ; elle n'y peut donc jamais rivaliser d'activité ou d'intelligence avec la spéculation individuelle ; celle-ci est éclairée par l'intérêt et encouragée par les résultats ; stimulée par l'émulation ou l'espoir de la récompense, elle marche en général d'un pas certain dans les voies les plus courtes et les plus avantageuses.

En un mot, les particuliers doivent produire mieux, plus aisément, et à moins de frais que le gouvernement ; et cette aptitude à la production existe, quelles que soient l'espèce de travail et la matière, si elle est alimentée par un encouragement suffisant.

Je propose donc qu'on laisse à l'industrie particulière le soin de fournir les étalons et poulinières de *pur sang* qui nous sont nécessaires, en lui abandonnant la mission de régénérer, d'ailleurs, toutes nos races chevalines ; car je ne vois pas de raison pour qu'elle ne soit pas aussi capable de propager des chevaux de selle qu'elle a été habile à multiplier les chevaux de trait,

les bœufs, les vaches, les moutons, les mulets, et à produire en abondance les denrées de première nécessité, telles que les céréales, les vins, les bois, tout ce qui est enfin nécessaire à la consommation et qui est demandé par elle.

Or, puisqu'il est importé, année moyenne, en France 25 mille chevaux d'Allemagne, d'Angleterre et autres pays, cela nous fait voir que si pareil nombre de chevaux, possédant les mêmes qualités que ceux tirés de l'étranger, étaient présentés à nos foires annuelles, ils seraient absorbés par la consommation.

Donc, si l'on intéressait les particuliers par des encouragements convenables à ce genre de production, afin de la soutenir pendant quelque temps contre la concurrence étrangère, comme le sol de la France est éminemment favorable à l'élève de l'espèce chevaline, et que le besoin de chevaux légers s'y fait sentir tous les jours davantage sur nos marchés (deux éléments suffisants de production), j'en conclus qu'avant qu'il soit long temps, le commerce des chevaux légers deviendrait, sans aucun doute, une source de richesses nouvelles pour la nation, comme il ne tarderait pas à être pour elle une garantie de sécurité.

Mais pour espérer cette amélioration, il faut

être assuré que l'industrie productive suivra les méthodes qui seules sont de nature à la procurer. Il faut donc intéresser la spéculation particulière à produire en abondance des chevaux de *pur sang*. Car nous avons prouvé plus haut qu'il n'est pas d'autre moyen de régénérer une race et, par conséquent, de multiplier les chevaux légers. Plus les encouragements seront considérables, plus ce genre de production sera actif, et plus, par conséquent, ses effets deviendront sensibles sur le perfectionnement de nos espèces.

Or, quel est le moyen d'imprimer un mouvement, une impulsion rapide à l'éleveur des chevaux de race pure? il n'en est pas de meilleur que d'accorder des prix de courses d'une grande valeur; car l'on sait que le cheval de *pur sang* ne connaît pas de rival pour le fond, l'énergie et la célérité; dès-lors, tous les éleveurs, jaloux d'obtenir le prix, s'efforceront d'amener sur la carrière des chevaux de cette race, puisqu'eux seuls sauraient leur offrir des chances de réussite.

J'ai dit que c'était de cette manière que les Anglais avaient vu se propager dans une raison si prodigieuse chez eux les *racers* ou *thoroughbred horses*, à qui ils doivent la création et l'entretien de leur race.

Il n'est pas difficile de voir que rien ne s'oppose à ce que pareille chose arrive chez nous.

En songeant aux efforts de nos éleveurs actuels, et aux résultats de ces efforts qu'est loin d'encourager suffisamment la modique somme destinée aux prix des courses <sup>1</sup>, on est en droit de conclure que 2 millions seraient tout ce qu'il faudrait, pendant quelques années, pour relever leur courage, augmenter d'une manière considérable le nombre des haras particuliers, et peupler la France d'étalons et surtout de poulinières de race pure dont nous manquons essentiellement <sup>2</sup>.

Je crois deux millions suffisants, parce qu'au bout de quelque temps beaucoup de prix seraient fondés dans des localités particulières, qui y trouveraient leur avantage; que le roi, dont la liste civile est beaucoup plus considérable chez nous qu'elle ne l'est en Angleterre, prélèverait sans doute une somme très-forte sur

<sup>1</sup> On n'accorde annuellement en primes, encouragements, approbation d'étalons et prix de courses, que la somme de 215,000 fr.

<sup>2</sup> Nous possédons en France cent cinquante chevaux entiers de pur sang, et deux cents juments de cette espèce, ce qui est tout-à-fait hors de proportion, puisqu'un étalon convenablement nourri et soigné peut saillir trois juments tous les deux jours pendant cinq mois de l'année.

ses revenus annuels qu'il affecterait à ces encouragements; que des particuliers riches, dans l'intérêt des départements qu'ils habitent, fonderaient à leur tour des prix : le concours de toutes les circonstances favorables qui ne manqueront pas de donner chaque année plus d'activité à l'émulation des éleveurs, rend assez puissant comme impulsion première l'emploi de la somme que j'ai indiquée.

Il faut songer d'ailleurs que les éleveurs tirent un bénéfice assuré de l'emploi de leurs chevaux de course comme étalons. Et en effet, ici comme en Angleterre, le saut d'un cheval souvent victorieux, et dont les ancêtres auraient eux-mêmes remporté des prix, sera recherché et payé chèrement par les propriétaires de juments poulinières. <sup>1</sup> D'autres coursiers moins

<sup>1</sup> Des chevaux peuvent quelquefois mal courir par mauvaise disposition le jour de la course, et conserver cependant du crédit auprès des éleveurs qui auraient pu juger de leur vitesse pendant l'entraînement; d'autres peuvent être réellement trop lents pour remporter le prix, et néanmoins transmettre de la vitesse à leurs descendants. Dans l'espèce de *pur sang*, dont le type est si bien caractérisé, on a vu souvent des individus léguer à des produits les qualités ou les formes qui leur venaient de leurs ancêtres, et qu'ils ne possédaient pas eux-mêmes. *Godolphin - Arabien* était un petit cheval de chétive apparence; mais il était du sang le plus pur, et donna naissance aux

vites, mais non moins bien nés, serviraient également à la monte et seraient sans doute consacrés au service des juments indigènes à un taux de saillie moins élevé. Il est entendu qu'on tailerait les poulains tout-à-fait incapables de courir avec quelque chance de succès; livrés à la circulation, ils feraient encore d'excellents chevaux de selle.

L'emploi des juments est facile à trouver; elles seraient bien aisément de défaiite, surtout dans

plus beaux produits. Les mérites d'un cheval tiennent tellement à sa conformation physique, qu'on peut rapporter ces anomalies à certaines classes de phénomènes qui se présentent souvent dans les familles. On voit des chevaux gris naître souvent d'une jument noire et d'un cheval bai tout-à-fait *zains*; mais si l'on remonte à la cause de cette bizarrerie, on ne manquera jamais d'apprendre que le grand-père ou la grand'mère, ou l'aïeul paternel ou maternel était sous poil gris. On est souvent étonné de rencontrer tout-à-coup des lèvres épaisses ou des cheveux crépus, après une longue suite de générations, chez les rejetons d'une famille issue d'un nègre ou d'une négresse, mais dont la couleur et les traits auraient été successivement modifiés par l'influence de la filiation et de leurs rapports avec l'espèce européenne; au point que cette famille, après être passée de l'état de mulâtre à celui de quarteron, de cet état à l'état de métis, et ainsi de suite, finissait par ne plus présenter la moindre apparence de son origine; et cependant le sang africain qui ne s'était pas rendu visible pendant quelque temps, reparait subitement en dépit des croisements antérieurs, et marque les produits de la dixième ou vingtième génération de son cachet bien caractérisé.

les premiers temps, pour les cultivateurs qui ne voudraient pas conserver un grand nombre de poulinières; d'autres éleveurs plus riches ne manqueraient pas d'en faire l'acquisition.

Je crois qu'il est superflu d'indiquer ici avec plus de détails le parti que pourront tirer de leurs chevaux de course ceux qui se consacreront à en élever. On peut s'en rapporter à cet égard à l'intelligence de ces industriels; ce qui est indubitable, c'est que pas un de leurs efforts ne sera perdu pour la France.

On a calculé que 7000 étalons de *pur sang* suffiraient pour régénérer totalement nos races. Il est facile de se rendre compte du temps qu'il nous faudrait pour nous les procurer; mais les éléments de ce calcul sont trop arbitraires pour qu'il me semble à propos de résoudre ici la question en chiffres. Ce qu'il importe de faire ressortir et ce qui me semble assez évident, c'est que la propagation des chevaux de race pure (aussitôt que l'industrie s'y sera vouée avec quelque persévérance), dont l'effet ne sera pas d'abord très-sensible, prendra bientôt et peu à peu un accroissement tellement rapide que ses résultats en seront, je puis l'affirmer, prodigieux; mais il faut, pour cela, qu'on ne s'occupe que de produire du *pur sang*; les moindres dévia-

tions de ce principe capital peuvent entraîner des retards considérables. Qu'on songe bien que le plus bel étalon de *demi-sang* ou de *trois-quarts de sang*, quelles que soient ses qualités, est totalement impropre à la reproduction; que les produits de cet étalon seront à coup sûr médiocres, et que *jamais* ces produits ne pourront contribuer qu'à *abâtardir* et à *faire dégénérer* l'espèce.

L'exemple de *Sampson*, que j'ai cité dans le chapitre précédent, est, je pense, de quelque gravité; beaucoup d'éleveurs de Normandie ont connu *Thornton*. C'est bien un des plus beaux chevaux qu'on puisse voir: taille, force de membres, grace, souplesse, il possède toutes les qualités extérieures; c'est un des plus vites trotteurs qu'on puisse rencontrer, et cependant, malgré tous ses mérites, il n'a jamais produit que des chevaux extrêmement médiocres: quelle en est la raison? c'est que *Thornton* n'est pas de *pur sang*. Je pourrais citer encore bien d'autres exemples à ce sujet.

Je défie qu'on puisse me montrer un cheval de *demi-sang* capable de lutter avec avantage, non pas pour la vitesse dans une courte distance, mais pour le fond et la célérité réunis, avec un cheval de race pure.



Cette vérité sera bientôt connue de ceux de nos éleveurs qui, imbus jusqu'à présent de faux principes, peuvent l'ignorer encore; aussi ne douté-je pas que la multiplicité des courses n'ait pour effet, au bout de fort peu d'années, en augmentant le nombre des étalons de race, de faire disparaître tous les *métis* chargés depuis si long-temps d'*entretenir* et d'*améliorer* nos espèces chevalines.

On pourrait n'admettre d'ailleurs dans les courses que des poulains entiers ou pouliches nés en France d'étalons <sup>†</sup> orientaux ou de *pur sang*.

<sup>†</sup> Je partage l'avis de beaucoup d'éleveurs qui ne croient pas le sang arabe de nature à produire chez nous les effets du *pur sang* anglais, et qui voudraient faire profiter nos races des perfectionnements apportés par les soins de l'Angleterre à l'espèce orientale depuis de nombreuses années, en ne destinant à l'amélioration de nos races que des étalons de *pur sang* anglais, et gagnant de la sorte près de deux cents ans de travaux. Mais il peut être intéressant de savoir si nous parviendrions à notre tour à créer une race par les mêmes moyens que l'Angleterre; peut-être la douceur de notre climat contribuerait-elle à en accélérer le développement; je crois qu'il faudrait alors placer les haras de chevaux d'Orient et d'Afrique dans les provinces méridionales de la France, et là opérer leurs croisements avec adresse, et surtout avec patience. Dans tous les cas, les deux races seraient bientôt jugées par les épreuves qu'elles subiraient dans les courses; l'on saurait aussitôt si le *pur sang* anglais est supérieur au sang arabe par le grand nombre d'expériences répétées dans le même temps sur toute la surface du pays. Je crois, sauf meilleur avis, que

J'éloignerais de l'hippodrome national les chevaux hongres, et, en général, les chevaux et juments de *demi-sang*, de *trois-quarts de sang*, ou même de plus de sang; car peu m'importe que les courses soient des épreuves de célérité entre plusieurs animaux, si ces animaux sont inutiles au résultat que je me propose. Elles n'ont malheureusement été jusqu'aujourd'hui chez nous qu'un simple amusement, tandis qu'elles étaient appelées à jouer en France un rôle important, si l'on avait voulu réfléchir et les utiliser.

Que des particuliers engagent entre eux des paris sur la vitesse de leurs chevaux, cela devient une affaire de curiosité, et, dans ces luttes isolées, on peut aimer à voir concourir des chevaux de toutes les espèces; mais, lorsqu'il s'agit de prix considérables décrétés par la nation, il faut que la récompense qu'elle accorde lui soit profitable.

Tout ce qui a été dit, dans le chapitre précédent, sur les conséquences salutaires que les courses ont eues en Angleterre, est si parfaite-

les haras de chevaux arabes, durant les premières années du moins, ne produiraient pas un grand bénéfice à leurs propriétaires. Il faudrait donc que ceux-ci unissent à beaucoup d'expériences dans la science de l'éleveur une persévérance constante, et un grand désintéressement; peut-être parviendraient-ils de la sorte, au bout d'un certain temps, à produire des animaux qui eussent de la taille et des qualités.

ment applicable ici, que je crois inutile d'y revenir de nouveau.

Je ne saurais assez le répéter : ce n'est pas directement par le grand nombre de chevaux de sang dont elles doteraient la France, que les courses atteindront le résultat que j'attends; c'est plutôt en agissant indirectement sur la population chevaline indigène, par l'intervention vivifiante de ces animaux qui y reflueraient sans cesse.

J'ai la persuasion que l'émulation des éleveurs, puissamment excitée par 2 millions de primes annuelles, suffira pour procurer en peu de temps le nombre d'étalons nécessaires au service de nos juments indigènes. Ce ne sera pas en les achetant tous en Angleterre, ou en les faisant venir d'Orient, car la fortune des éleveurs n'y suffirait pas, mais c'est en les faisant naître chez nous.

La France possède une certaine quantité de chevaux entiers de *pur sang*. Les éleveurs les plus riches l'augmenteraient d'abord par quelques acquisitions immédiates. Ce que la France en compterait alors, convenablement réparti sur toute la surface de son territoire, jetterait les premiers fondements de la race pure. Quant aux poulinières de sang, nous en avons bien un certain nombre, et l'on pourra d'ailleurs en acquérir d'autres à très-bon compte en Angleterre;

mais nos espérances doivent se baser surtout sur les pouliches élevées en France ; et en effet, dès que les juments se trouveront à peu près assez nombreuses pour les étalons, la race de *pur sang français* se développera d'une manière rapide.

Si tous les étalons que nous possédons, et que nous posséderions bientôt, étaient mis en usage par une dissémination convenable sur tous les points de la France, non seulement les individus de race pure se propageraient considérablement, mais les rapports des étalons de *pur sang* avec les juments indigènes pourraient devenir bientôt assez fréquents pour que leurs résultats ne tardassent pas à être sensibles sur l'aspect général de notre population chevaline.

Il suffit, pour se rendre raison de ceci, que l'on observe l'influence de ces étalons sur leurs produits ; elle est ordinairement si efficace, ils leur transmettent presque toujours tant d'*espèce* (si les croisements ont été opérés convenablement), qu'il n'y a souvent pas une différence très-apparente entre le grand-père ou l'aïeul sous le rapport de la beauté des formes, et son petit-fils de demi-sang, ou son arrière-petit-fils de  $\frac{1}{4}$  de sang ; il faut se souvenir d'ailleurs qu'un étalon peut saillir 225 juments par an, environ, et que, dans l'hypothèse la moins favorable, il en ré-

sultera, au moins, deux ans après, 50 pouliches et 25 poulains.

L'amélioration et la multiplication de la race s'expliquent ainsi facilement.

Je me résume : l'on peut conclure de ce qui précède, qu'en suivant la méthode que j'indique on arrivera infailliblement, en France, aux résultats suivants, et que je me contenterai d'indiquer.

« Multiplication des chevaux légers.

« Amélioration de leurs formes et de leurs qualités par l'intervention du *sang* dans l'es-  
« pèce.

« Création du type de *pur sang* français chargé  
« de créer, d'entretenir et de propager cette  
« amélioration.

« Suppression des étalons susceptibles d'abâ-  
« tardir la race.

#### *Conséquences et résultats.*

« Disparution de l'impôt annuel de 15 millions  
« dont nous sommes tributaires aux étrangers.

« Enrichissement relatif de l'industrie fran-  
« çaise.

« Abaissement du prix des chevaux de pre-  
« mière espèce, mis bientôt à la portée des for-  
« tunes moyennes.

« Garantie nouvelle pour notre indépendance.»

*Moyens.*

« Affecter à des prix de courses les dix-huit cent  
« mille francs ou deux millions destinés au budget  
« des haras. »

L'on voit que je ne propose pas une dépense nouvelle pour les contribuables, je ne froisse aucun intérêt, puisque je ne m'oppose pas à ce qu'on maintienne les émoluments attachés aux places des haras jusqu'à extinction des titulaires.

Il est à remarquer, d'ailleurs, que la vente des étalons et juments entretenus dans les différents dépôts, ainsi que celle des bâtiments à l'usage des haras, produiraient une somme assez considérable, dont le ministre chargé de ce département pourrait proposer un emploi quelconque aux Chambres.

Il est démontré que les haras sont inutiles, et, d'un jour à l'autre, la chambre des députés supprimera leur dotation.

Avant de la supprimer, je demande qu'on essaie pendant quelques années de lui assigner un autre emploi; si l'on ne s'aperçoit pas que cette destination nouvelle produise des résultats avantageux, il sera temps alors de prononcer l'économie; dans tous les cas, il serait coupable de ne pas prendre un parti dès aujourd'hui.

Celui que je propose a pour lui l'imposant exemple de l'Angleterre, et j'espère l'avoir étayé de quelques bonnes raisons.

Je sais qu'il pourrait peut-être se présenter des inconvénients de détails dans l'application d'une théorie que j'ai dû me borner à établir; mais je ne crains pas que ces difficultés soient embarrassantes; il appartient, après tout, aux ministres chargés de la mise en œuvre, de les prévoir, et d'y pourvoir par des dispositions particulières.

*Donner la plus grande impulsion aux courses de chevaux, et n'admettre à concourir que des chevaux de pur sang nés en France.*

Voilà à quoi se réduit mon système, qui a pour lui du moins le mérite de la simplicité. J'en ai fait voir les conséquences; il convient maintenant de le régulariser; tout ce qui tendra à encourager l'élève des chevaux de course, à les propager chez nous, concourra d'autant à l'amélioration de nos espèces chevalines; je souscris donc d'avance à toutes les mesures conçues dans ce principe et dirigées vers ce but.

Je divise la France en vingt-quatre circonscriptions de courses; leur répartition sur la surface de notre territoire dépend de la statistique de la population chevaline de nos différents départe-

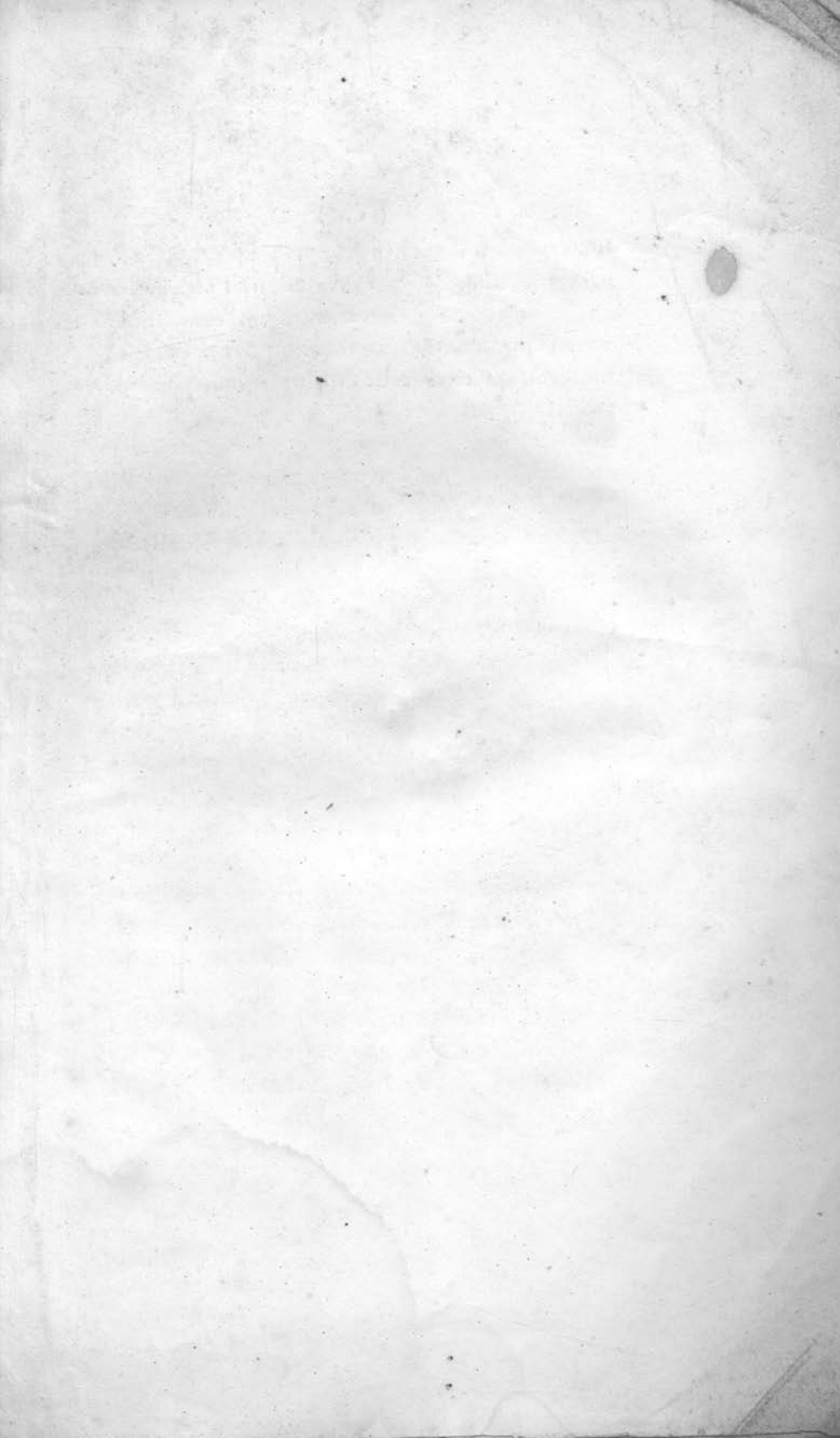


tements; les dispositions législatives qui régleraient les courses devront être guidées, dans le choix de ces circonscriptions, par des considérations particulières, dont je ne m'occuperai pas ici, mais qu'il est facile de pressentir.

FIN.







Little telephone, 3

P-4

